

## Votre avis sur les masters proposés par ma fac

Par **Hannah520**, le **31/05/2015** à **19:25**

Bonjour,

Je viens d'apprendre que j'avais ma L1 et même si c'est encore tôt, je commence à me renseigner un peu sur les masters. J'ai une nette préférence pour le droit privé et aimerais votre avis concernant les débouchés des masters suivants :

- droit de la consommation
- criminologie et droits des victimes
- exécution des peines et droits de l'homme

Merci pour votre aide

Par **bulle**, le **01/06/2015** à **07:31**

Bonjour,

Le droit pénal n'offre pas beaucoup de débouchés à moins de passer des concours. Le droit de la consommation, n'offre pas vraiment de débouchés, à part peut être dans les associations de défense des consommateurs.

Je vous conseille de choisir dans un premier temps, le job que vous souhaitez exercer avant de choisir un master.

Par **Hannah520**, le **01/06/2015** à **10:14**

Je me doute que je n'en suis pas encore là mais pour le moment, je n'ai pas d'idée précise de métier. Je serais assez intéressée par le notariat mais comme c'est un métier plutôt difficile d'accès, je prévois un plan B.

Et puis, je suis loin de connaître tous les métiers qui existent donc je n'ai pas arrêté de choix.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais juste éviter de me diriger vers quelque chose où il y a peu de débouchés tant qu'à faire !

Par **Yn**, le **01/06/2015** à **13:46**

Je rejoins *bulle* sur son avis :

- Droit de la consommation : intéressant, mais débouchés limités. Les postes de juriste dans des associations de consommateur, etc. se développent mais ça reste limité. Surtout, les opportunités d'évolution sont très limitées.

- Droit pénal : il y a quantitativement des demandes, mais tellement d'étudiants que cette spécialisation est bouchée. Autrement dit, si je caricature un peu : est-il pertinent de vouloir être avocat en droit pénal (bac +7) pour avoir du mal à gagner sa vie ?

- Exécution des peines et droit de l'homme : on dirait plutôt un sujet de mémoire voire de thèse. Ce n'est pas une spécialité juridique, c'est plutôt une problématique intéressante, mais on ne peut pas faire valoir cela en tant que spécialité sur le marché du travail.

Si tu veux des domaines intéressants - mais très sélectifs - pour les débouchés : droit des affaires (société, fisca, droit des marques, aspects internationaux) ou gestion du patrimoine (droit civil/notariat).

Retiens généralement que plus une matière est réputée imbuvable ou difficile, plus elle est généralement recherchée par les professionnels si celle-ci concerne le secteur privé/des affaires.

Par **Hannah520**, le **01/06/2015** à **17:29**

Merci pour ces informations ! Cela me permet de me faire une petite idée des domaines porteurs et de ceux qui sont plutôt "à éviter".